

LE COIN PARACHA TEROUMA

par Mikaël Mouyal (pour recevoir ce feuillet par mail : mouyal358@gmail.com) - Beth Hamidrash Lamed (75017)

Le coin 'Hidouchim

« Ils prendront pour Moi un prélèvement » (25, 2) :

Rachi explique que les termes "pour Moi" indiquent que les dons pour le Michkan (Tabernacle) devaient être apportés "pour Mon Nom", avec une intention pure de faire la Volonté d'Hachem uniquement, sans intérêt personnel. Mais une telle intention n'est pas exigée pour les autres Mitsvot. Pourquoi était-elle donc nécessaire pour les dons que le peuple apportait pour fabriquer le Michkan ? En fait, nos Sages enseignent que le Michkan venait contribuer à l'expiation du veau d'or, faute liée à l'idolâtrie. Or, nos Sages disent que si quelqu'un a des pensées de transgresser un commandement, cela n'est pas considéré comme une faute en soi. A l'exception de l'idolâtrie où la pensée est déjà une faute. Aussi, puisque le Michkan venait expier le veau d'or, il fallait également que les pensées et les intentions du peuple dans les prélèvements pour sa fabrication soient pures, pour prendre le contre-pied et expier les pensées d'idolâtrie concernant le veau d'or, qui étaient déjà une faute qu'il fallait réparer. (Chaaré Sim'ha)

« Et dans l'arche tu placeras le témoignage (c'est à dire les Tables de la loi) » (25, 21)

L'arche contenait la Thora. Cette arche était constituée en or pur. Cela fait référence au fait que l'homme qui se consacre à l'étude de la Thora doit être lui aussi semblable à cette arche. Pour que la Thora puisse résider et s'installer durablement dans le cœur d'un homme, il doit purifier son corps et ses penchants pour en faire une arche en or pur, épuré des défauts, des vices et des mauvais comportements. Avant de faire entrer la Thora en soi, il faut devenir une arche sainte. C'est uniquement si on s'est raffiné et que l'on est dans un processus de perfectionnement de soi et de correction de ses défauts, que la Thora pourra résider et s'installer en soi. Mais celui qui étudie la Thora comme toute autre sagesse, sans chercher à nettoyer les défauts de sa personne et sans chercher à être comme de l'or pur, alors la Thora ne pourra pas s'installer en soi et elle n'y restera pas. (D'après le 'Hachava Létova)

« Tu feras une Menora (chandelier) » (25, 23) :

Nos Sages expliquent que Moché avait des difficultés à réaliser la Menora. Alors, Hachem lui montra une Menora pour lui faire comprendre comment elle devait être faite. Un autre enseignement dit que la Menora s'est faite d'elle-même, par Hachem Lui-Même. Mais si elle s'est faite d'elle-même, pourquoi Hachem avait-Il besoin de montrer à Moché comment elle devait être faite ? En fait, dans toute action qu'un homme réalise, l'essentiel de sa part, c'est sa volonté complète de faire cette action. Le reste, c'est Hachem Qui parachève l'action. Il en est ainsi pour chaque Mitsva. Ce qu'Hachem attend de l'homme, c'est qu'il renforce sa volonté d'accomplir cette Mitsva. Et en ce qui concerne la réalisation concrète, Hachem aidera et finalisera le tout. Ainsi, Hachem montra à Moché la Menora pour qu'il ait la volonté et l'envie de la réaliser dans ses détails. C'était cela l'essentiel : éveiller la volonté. Et une fois que Moché a cherché au maximum à réaliser la Menora, alors l'essentiel de sa contribution était apportée et Hachem pouvait réaliser la part concrète de la Menora. Pour qu'Hachem apporte Sa Contribution et Son Aide à l'homme, Il attend que celui-ci témoigne de sa volonté et qu'il fasse le maximum de ses efforts. Une fois cela obtenu, Hachem intervient et apporte Sa Contribution pour finaliser l'action. Une fois la volonté obtenue, pour le reste, c'est Hachem qui s'en occupe. (Sefat Emet)

« Tu feras des tentures de boucs au dessus du Michkan » (26, 7) :

Le Michkan contenait des objets de grande valeur, en or, et d'une beauté extraordinaire. Mais par dessus tout cela, on étendait des tentures en bouc, qui constituaient un revêtement d'une extrême simplicité. Cela vient nous apprendre que la réelle beauté doit être intérieure, et on ne doit pas chercher à la montrer. Extérieurement, l'homme doit présenter une apparence de grande simplicité, et sa beauté, il la gardera pour lui, à l'intérieur. En plus d'être un moyen de préserver modestie et profondeur, de cette façon on n'éveillera pas non plus les jalousies et la haine des personnes extérieures qui ne disposent pas d'autant de beauté et de richesse. (R. Nisenboym)

Le coin histoire

Le 'Hazon Ich avait l'habitude de prendre au sérieux les "signes" que le Ciel lui faisait. Ainsi, quand il envoyait appeler quelqu'un trois fois, et qu'à chaque fois, on n'arrivait pas à trouver cette personne, il demandait d'arrêter de le chercher. Il voyait en cela un signe du Ciel que cet homme ne devait pas venir le voir.

Une fois, on lui prépara son repas, et avant de commencer à manger, des gens entrèrent chez lui, et l'empêchèrent d'entamer son repas. Quand ils partirent, son épouse prit le plat et le fit chauffer. Et là, encore une fois, de nouvelles personnes vinrent vers lui, ce qui l'empêcha encore de manger. Cela se reproduisit encore une troisième fois. Alors, le 'Hazon Ich y vit un signe du Ciel. Il refusa de consommer ce repas, disant que certainement il contenait quelque chose qui est interdit de manger. On fit une enquête et on trouva qu'effectivement, il y avait un aliment dont la dîme n'avait pas été prélevée, qui s'était mélangé dans l'assiette, et était donc interdit. Ce récit montre combien nos Maîtres sont conscients que tout vient du Ciel et savent quand Hachem cherche à leur faire un signe. Mais on voit aussi combien Hachem s'efforce de protéger Ses Proches pour ne pas qu'ils mettent un aliment interdit dans la bouche.

Le coin 'Hizouk

Une prière récitée dans la joie est bien plus acceptée par Hachem que si elle est dite avec pleur et peine. A l'image d'un pauvre qui implore le roi en fondant en pleur, le roi l'exaucera mais en ne lui accordant qu'une partie. En revanche, quand un ministre compte les louanges du roi avec grande joie, alors le roi lui accordera ce qu'il demandera, même s'il demande beaucoup de choses. (Baal Chem Tov)

Le coin étude

Dans la fabrication du Michkan (Tabernacle), la Thora demande d'utiliser du bois de Chitim, qui est le cèdre le plus prestigieux d'après le Midrash. La boîte du milieu de l'arche sainte était conçue en bois de Chitim, ainsi que les poutres qui portaient les tentures. Les commentateurs apportent des explications différentes pour expliquer pourquoi ce bois devait se trouver dans le Michkan.

Le **Avné Ezel** explique que le cèdre symbolise la dureté et la rigidité. L'homme qui ne sait pas se plier ni s'adoucir est comparé au cèdre. Selon l'expression de nos Sages : « L'homme doit toujours être souple comme un roseau, et pas dur et rigide comme le cèdre ». Ainsi, de façon générale, le cèdre et sa symbolique ne devraient pas avoir de place dans nos vies. Car l'attitude à adopter par excellence est l'humilité et la souplesse. Malgré tout, en ce qui concerne les affaires sacrées, il convient de savoir utiliser la rigidité au bon moment. En effet, si on constate que dans une certaine situation l'honneur de la Thora ou des Sages sont bafoués, ou encore que la pratique du judaïsme est remise en cause, alors il faudra s'armer de force et mener la guerre pour restaurer l'Honneur d'Hachem. Et là, on ne devra se plier devant personne, ni ne se laisser impressionner par les oppositions ou les moqueries de son entourage. C'est ainsi que le cèdre doit avoir effectivement sa place dans le Michkan, c'est à dire dans les affaires liées au sacré.

De son côté, le **Keli Yakar** explique que les hommes Justes sont comparés au cèdre, dans le livre des psaumes. Ainsi que le dit le verset : « Le Juste fleurit comme le dattier, comme le cèdre au Liban, il grandira ». De plus, le verset de notre Paracha, qui est à la base de la fabrication du Michkan, dit : « Ils me feront un sanctuaire et Je résiderai en eux ». Et nos Sages de se demander pourquoi le Texte ne dit-il pas plutôt : « Je résiderai en lui », c'est à dire dans ce sanctuaire. La réponse est qu'Hachem résidera au sein des enfants d'Israël. Car la Présence Divine qui réside dans le Michkan indique justement qu'Hachem réside avec Son Peuple, ce qui est même l'essentiel du Michkan : faire résider la Présence Divine parmi les Juifs. Ce sont les Justes qui sont les véritables réceptacles de la Présence Divine, et le Michkan n'en est qu'une indication. Et puisque les Justes sont comparés au cèdre, c'est pourquoi la Thora recommande d'utiliser du cèdre lors de la fabrication du Michkan, pour faire allusion au fait que c'est parmi "les cèdres", c'est à dire les Justes, qu'Hachem souhaite résider réellement.

Seulement les Justes sont aussi comparés au dattier, comme l'indique le verset précité. Malgré tout, c'est le cèdre qui a été choisi pour figurer dans le Michkan, et pas le dattier. On peut peut-être l'expliquer d'après les propos du **Ketav Sofer**, qui dit que quand un homme consomme les fruits d'un arbre, celui-ci qui appartient au règne végétal s'élève au rang humain. Mais un arbre qui ne produit pas de fruits, comme le cèdre, ne pourra jamais s'élever au rang humain, car l'homme ne peut en manger. Il est donc condamné à rester végétal pour toujours. C'est pourquoi, pour pouvoir malgré tout élever le cèdre, la Thora a choisi de l'utiliser dans la fabrication du Michkan. Ainsi, le fait de l'utiliser dans ce lieu saint, réservé au Service d'Hachem, permettra néanmoins de l'élever.

Mais le cèdre n'est pas le seul arbre à ne pas produire de fruits. C'est néanmoins le cèdre qui a été choisi pour être élevé, car il est le symbole des Justes. Pour faire allusion que c'est avec eux qu'Hachem souhaite résider. Et comme le dattier, qui produit des fruits, peut déjà être élevé en les consommant, c'est pourquoi, il fut préférable d'introduire le cèdre dans le Michkan, plus que le dattier.

Enfin, le **Assoufat Maarakhot** explique que le bois de Chitim provient de la ville de Chitim. Et le Midrash explique que la ville de Chitim favorisait la perversion et la débauche. C'était bien dans cette ville que le peuple d'Israël se débaucha (à la fin de la Paracha de Balak). D'autre part, Hachem a certes créé le mauvais penchant. L'homme recherche plaisir et satisfaction. Quand ces pulsions sont tournées au physique, elles peuvent conduire à la débauche. Mais Hachem a aussi créé la Thora, qui est le remède au mauvais penchant. Par l'étude de la Thora, l'homme peut sublimer et orienter ses pulsions de la débauche vers la sainteté. Quand l'homme "s'abandonne" à l'étude et à son plaisir, il élève la recherche du plaisir vers la sainteté. C'est pourquoi le Michkan, lieu de sainteté, était constitué du bois de Chittim. Car la recherche des plaisirs, symbolisée par ce bois de Chitim, trouvait leur élévation et réparation dans le Michkan, quand on les investit à des objectifs sacrés, notamment dans l'étude de la Thora.

Enfin, le **Midrash** rapproche le terme Chitim (שטימ) du terme Chetout (שטות), qui signifie folie. Car le Michkan contribuait à expier la faute du veau d'or, qui était une folie au niveau des enfants d'Israël. Et le bois de Chitim du Michkan venait réparer cette folie.

Le coin Halakha

Les hommes et les femmes sont autant concernés par la Mitsva d'écouter la Méguila, le soir (lundi soir 9 mars) et le lendemain dans la journée. Chacun doit entendre **chaque mot**, de la bouche même du lecteur qui doit lire dans une Meguila en parchemin cachère. Il convient de s'arranger pour ne pas se faire déranger par l'agitation des enfants (faudrait-il même mieux ne pas les emmener !). Si on n'a pas entendu un ou quelques mots, on pourra les lire pour les rattraper soi-même, même dans une Méguila imprimée.

Il est bien préférable d'écouter la Méguila en grand nombre, tout au moins avec un Minyan. En cas d'impossibilité, on lira en privé. Même celui qui lit pour des femmes récitera les bénédictions avant la lecture. Si la lecture se fait sans Minyan, on ne récitera pas les bénédictions après la lecture. Celui qui lit même pour 10 femmes récitera les bénédictions avant et après. Celui qui ne connaît pas les Ta'amim (l'air), pourra lire sans l'air. A priori, la Mitsva de lire la Méguila lundi soir commence de la tombée de la nuit (19h25) jusqu'à l'aube (5h40). Le mardi, la lecture peut se faire du lever du soleil (7h12) à son coucher (18h48). En cas de grande difficulté ou à posteriori, on sera quitte si on a lu le mardi matin à partir de 5h40 (tous ces horaires ne s'appliquent **qu'à Paris**).

Le coin question (Rav 'H. P. Cheinberg)

Le Peri Megadim s'interroge si quelqu'un qui sort avec un vêtement contenant un mélange de lin et de laine (Chaatnez) qu'il est interdit de vêtir, s'il transgresse ou pas aussi l'interdit de transporter dans le domaine public en l'ayant sur soi pendant Chabbat. Le doute est que puisque cet habit reste finalement un vêtement, peut-être ne transgresserait-il pas l'interdit de porter Chabbat, en le mettant.

Question : Le Maguen Avraham tranche clairement qu'un bijou que l'on n'a pas le droit de mettre sur soi (comme dans le cas où y figure la forme d'un être humain), si quelqu'un sort avec pendant Chabbat, il transgresse l'interdit de porter dans le domaine public. Ainsi, pourquoi ne pas trancher de même pour un vêtement Chaatnez ? Pourquoi concernant un tel vêtement, le doute subsiste ?

Réponse : Le but d'un vêtement est de **recouvrir** la personne. Ainsi, même s'il contient du Chaatnez et qu'il est interdit de mettre, mais puisqu'il couvre la personne, il joue le rôle de vêtement. De ce fait, il se pourrait que l'on ne transgresse pas l'interdit de porter Chabbat en le mettant. Mais un bijou est destiné à **s'embellir** avec. Dès lors, s'il est interdit de porter un certain bijou (s'il a l'image d'un homme par ex.), de ce fait, ce bijou n'embellit plus la personne mais la méprise. Il ne joue donc plus le rôle de bijou. D'où l'interdit de le transporter Chabbat.